

Inégalités et rapports sociaux

par Roland Pfefferkorn

professeur de sociologie à l'université Marc Bloch de Strasbourg et membre du laboratoire Cultures et Sociétés en Europe du CNRS

Extraits de l'introduction de l'ouvrage de Roland Pfefferkorn, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classe, rapports de sexe, La dispute*, Collection Le genre du monde, 2007, 416 pages.

Les signes du retour des classes sociales se multiplient¹. Les expressions « classe sociale », « classe ouvrière », « classe salariale », ou d'autres, réapparaissent dans les titres de livres ou d'articles. (...) Parallèlement au renouveau des classes, la critique de la polarisation du regard sur les seuls rapports de classe s'est affirmée aussi. Les transformations de la place des femmes dans nos sociétés et l'émergence du genre en tant que catégorie d'analyse n'ont pas encore provoqué tous les effets escomptés, tant sur le plan politique que scientifique. Mais, la recherche portant sur les rapports sociaux de sexe s'est malgré tout imposée dans les sciences sociales. Les rapports de génération et les rapports ethniques ou les rapports de « race » sont également l'objet de davantage d'investigations depuis deux ou trois décennies². Mais nous sommes encore loin d'une prise en compte systématique de l'ensemble des rapports sociaux dans les enquêtes et recherches portant sur une structure sociale qui est loin d'être figée. Celle-ci peut en effet davantage être appréhendée comme un entrecroisement dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux, chacun d'entre eux imprimant sa marque sur les autres.

Le retour des classes a été précédé et accompagné d'un retour récent de Marx. (...) Depuis le milieu des années 1990, son œuvre est dégagée progressivement des ornières positiviste et structuraliste dans lesquelles l'enfonçaient certaines lectures réductrices³. (...).

¹ Cf. par exemple Paul Bouffartigue (sous la direction de), *Le retour des classes. Inégalités, dominations, conflits*, La Dispute, Paris, 2004.

² Parler de rapports de « race » c'est mettre l'accent sur des différences « visibles ». Les rapports ethniques privilégient, en principe, les différences culturelles. Mais la référence à des ethnies renvoie parfois de manière euphémisée à des « races ». Ces dernières bien que n'ayant aucune signification scientifique sont produites par le racisme : c'est le racisme qui crée les « races ».

³ Nous pensons bien sûr ici à Louis Althusser. Le jugement formulé en octobre 2004 par l'historien marxiste Eric Hobsbawm est sans appel : « Ce personnage, qui à mon avis n'était pas du tout historien, d'abord, ne comprenait pas beaucoup l'histoire, ensuite, et finalement, n'était pas très calé dans la connaissance des textes et de la pensée de Marx », in Aron Cohen, Rosa Congost, Pablo F. Luna (coord.), *Pierre Vilar. Une histoire totale. Une histoire en construction*, Syllepse, Paris, 2006, p. 87. Mais il y eut pire, en termes de dogmatisme liturgique, du

Ces dernières années un grand nombre de travaux de philosophes et de sociologues ont contribué à relire l'œuvre de Marx dans sa cohérence d'ensemble débarrassée des déformations, des simplifications ou des interprétations problématiques⁴.

Il faut rappeler ici que du point de vue de Marx, la réalité sociale est l'unité résultant de l'organisation de l'ensemble des rapports sociaux, unité n'excluant nullement les contradictions entre eux et n'impliquant donc nulle clôture de cette réalité sur elle-même. Ce concept de *rapport social* comme paradigme de l'intelligibilité de la réalité sociale permet d'éviter la plupart des apories communes aux modèles épistémologiques les plus courants dans le domaine des sciences sociales⁵. Tout rapport social est, par nature, source à la fois de cohésion et de conflit. Il unit (ou lie) les sujets sociaux qu'il médiatise, il constitue un des éléments à partir desquels se constitue l'architecture de la société globale. Mais, inversement, selon des formes et des contenus à chaque fois spécifiques, tout rapport social est, au moins potentiellement, source de tensions et de conflits entre ses acteurs ou agents, individuels ou collectifs. Le rapport social est en somme une tension qui traverse le champ social et qui érige certains phénomènes sociaux en enjeux autour desquels se constituent des groupes sociaux aux intérêts antagoniques. Par exemple le travail et ses divisions ou le partage des richesses produites sont des enjeux centraux autour desquels des groupes sociaux se sont constitués, notamment les classes sociales ou les classes de sexe⁶. Ces groupes sociaux sont en tension permanente autour de ces enjeux. L'articulation d'un rapport social avec d'autres rapports sociaux au sein de la totalité sociale est par ailleurs en même temps source potentielle de

côté de Staline, de Mao et de ceux qui répétaient leurs catéchismes, ou en termes de déformations, par ignorance ou par calcul idéologique.

⁴ Cf. notamment Jacques Derrida, *Spectres de Marx*, Galilée, Paris, 1993 ; et *Marx & Sons*, Galilée et PUF, Paris, 2002 ; Daniel Bensaïd, *Marx, l'intempestif. Grandeurs et misères d'une aventure critique (XIX^e-XX^e siècles)*, Fayard, Paris, 1995 ; et *La discordance des temps. Essais sur les crises, les classes, l'histoire*, Les éditions de la Passion, Paris, 1995 ; Henri Maler, *Convoiter l'impossible. L'utopie avec Marx, malgré Marx*, Albin Michel, Paris, 1995 ; Alain Bihl, *La reproduction du capital. Prolégomènes à une théorie générale du capitalisme*, 2 tomes, Editions Page deux, Lausanne, 2001 ; Jean-Marie Vincent, *Un autre Marx. Après les marxismes*, Page deux, Lausanne, 2001 ; Tran Hai Hac, *Relire le Capital. Marx, critique de l'économie politique et objet de la critique de l'économie politique*, 2 tomes, Page deux, Lausanne, 2003 ; Lucien Sève, *Penser avec Marx aujourd'hui. Marx et nous*, La Dispute, Paris, 2004 ; Antoine Artous, *Marx, l'Etat et la politique*, Syllepse, Paris, 1999 ; *Travail et émancipation sociale. Marx et le travail*, Syllepse, Paris, 2003 ; *Le fétichisme chez Marx. Le marxisme comme théorie critique*, Syllepse, Paris, 2006.

⁵ C'est pourquoi l'absence de l'entrée « rapport social » ou « rapports sociaux » dans de nombreux dictionnaires de sociologie ou de sciences sociales ne manque pas de surprendre (Exemples : *Dictionnaire des sciences humaines. Anthropologie/Sociologie*, Nathan Université, 1994 ; *Dictionnaire de la sociologie*, Encyclopaedia Universalis – Albin Michel, 1998 ; *Dictionnaire d'économie et des sciences sociales*, Nathan, 1993 ; *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, 2000). On trouve certes parfois l'entrée « rapport de classe » (*Dictionnaire de sociologie*, Hatier, 1995), ailleurs l'entrée « rapports sociaux de sexes » associée à celle de « rapport salarial » (*Dictionnaire de sociologie*, Armand Colin, 1995).

⁶ Cf. Danièle Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2000, p. 39

contradictions entre ces derniers. L'élément social, la réalité dernière à laquelle l'analyse doit s'arrêter, ce n'est donc pas l'individu (ou les individus) pris isolément, mais le rapport social (ou les rapports sociaux). Un individu seul est une abstraction mentale. C'est en ce sens que Marx a pu dire que l'individu est la somme de ses rapports sociaux ». Les individus doivent se concevoir comme les agents/acteurs de ces rapports sociaux qui en même temps les produisent comme tels dans et par les actes mêmes par lesquels ces individus les mettent en œuvre, en accomplissent les injonctions, dispositions, sollicitations et potentialités. L'analyse doit porter par ailleurs sur le processus de totalisation, toujours inachevé et contradictoire, de rapports sociaux, partiellement cohérents et partiellement incohérents – ce qui n'exclut pas l'existence d'« effets de totalité », c'est-à-dire des rétroactions de cette unité inachevée et contradictoire sur les rapports et processus partiels qui lui donnent naissance. Le social n'est donc pensable ni comme simple addition d'individus, ni comme substance surplombant ces derniers. Il opère comme une réalité produite à travers les interactions multiples entre individus et groupements. (...)

La prise en compte du « sexe social » comme variable structurante est très récente. Elle n'intervient pas en tant que telle dans la littérature sociologique avant les années 1970. Cela a été montré dès 1970 par Nicole-Claude Mathieu : « Le critère de sexe utilisé à tout propos dans les enquêtes de sociologie empirique comme l'une des trois « variables fondamentales », ne possédait aucune cohérence sociologique. (...) Il n'existait pas de sociologie des sexes (des deux sexes), sauf dans le domaine de la famille »⁷. Dans la sociologie française des années d'après-guerre la variable « sexe » est prise en compte dans les études portant sur le mariage. L'enquête sur le choix du conjoint dirigée par Alain Girard à la fin des années cinquante avait spectaculairement démontré que ce choix était homogame, c'est-à-dire qu'il s'effectuait dans un milieu social semblable au sien, même en l'absence de contraintes familiales explicites, donc même quand ce choix était réputé « libre » et « dicté par l'amour ». Cette recherche semblait croiser la variable « sexe » et la variable « classe ». Mais c'est plutôt la profession du père de la femme qui était mise en rapport avec celle du mari⁸. De manière analogue, dans un passé encore récent, la construction des catégories statistiques permettant de mener des études portant sur la mobilité sociale ignorait purement et simplement les femmes, les mères, les filles et les épouses. Même quand les enquêtes n'excluaient pas les femmes, les résultats publiés ne s'intéressaient qu'aux hommes.

⁷ Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Editions Côté-femmes, Paris, 1991, p. 8.

⁸ Alain Girard, *Le choix du conjoint*, 2^e édition, PUF/INED, Paris, 1974 (1^e édition, Cahiers de l'INED, n° 44, PUF, 1964)

Dominique Merllié et Jean Prévot signalent à ce propos que l'enquête britannique sur la mobilité sociale réalisée en 1949 portait sur les deux sexes, par contre l'analyse de la mobilité n'a été effectuée que sur les hommes de l'échantillon⁹. L'ouvrage de Claude Thélot paru en 1982 portant sur la position sociale et l'origine familiale s'intitule symptomatiquement : « Tel père, tel fils ? »¹⁰. (...)

La prise en compte systématique d'autres variables structurantes, en dehors de la variable de classe, a été lente et partielle. L'âge (et la génération) feront assez tôt leur entrée en sociologie comme variable possédant une certaine cohérence sociologique¹¹. Par contre le sexe, le sexe social bien sûr, construit socialement, et non considéré comme une variable naturelle, mettra du temps avant de devenir une telle variable structurante. On peut faire une remarque analogue en France à propos de l'ethnicité. Cela ne signifie pas que le sexe et l'origine ethnique ne soient pas pris en compte dans des études spécifiques. Madeleine Guilbert et ses collaboratrices ont pu recenser en 1977 plus de 1000 références de recherches consacrées au travail et à la « condition féminine » dans les sciences sociales depuis le XIX^e siècle¹². La littérature d'avant la Première Guerre mondiale est relativement abondante (près de 200 références). Par contre pour la période de l'entre-deux-guerres, on est frappé par « la rareté relative des titres concernant le travail des femmes »¹³ tant en ce qui concerne les écrits datant de ces années que les études réalisées postérieurement. Les auteurs n'ont pu trouver que 35 références. L'essentiel des titres recensés dans cet ouvrage porte sur les trente années qui suivent la Seconde Guerre mondiale : plus de 800 références. Le petit nombre de productions intellectuelles centrées sur le travail des femmes semble faire écho au recul tendanciel de l'insertion professionnelle de ces dernières durant l'entre-deux-guerres. Le taux d'activité des femmes régresse de la Première Guerre mondiale à 1960. Ce retrait prend cependant place dans un mouvement de salarisation et d'urbanisation grandissant. Et si tout est mis en œuvre pendant les années trente, sous Vichy *et* après la Libération pour retirer les femmes mariées du marché du travail, il n'en reste pas moins que les femmes occupent dès cette époque de plus en plus d'emplois dans la santé, le travail social, les grands magasins ou

⁹ Dominique Merllié, Jacques Prévot, *La mobilité sociale*, La Découverte, Collection repères, Paris, 1991, p. 80. David Glass (sous la direction de), *Social mobility in Britain*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1954.

¹⁰ Claude Thélot, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Dunod, Paris, 1982.

¹¹ Cf. Remi Lenoir « Objet sociologique et problème social », in Patrick Champagne, Remi Lenoir, Dominique Merllié, Louis Pinto, *Initiation à la pratique sociologique*, Dunod, Paris, 1989, p. 53-100 ; Gérard Mauger, « Introduction » in Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Nathan, Paris, 1990 (1^e éd. 1928), p. 7-21.

¹² Madeleine Guilbert, Nicole Lowit, Marie-Helene Zylberberg-Hocquart, *Travail et condition féminine*, Editions de la Courtille, Paris, 1977.

¹³ Madeleine Guilbert, Nicole Lowit, Marie-Helene Zylberberg-Hocquart, *Travail et condition féminine*, Editions de la Courtille, Paris, 1977, p. 9.

les bureaux. A l'opposé, la montée de l'activité professionnelle des femmes à partir de 1960 va se traduire par une production exponentielle d'écrits.

(...) Les analyses prenant en compte le sexe et l'âge social (ou la génération) vont se développer très tôt en ethnologie ou en anthropologie, disciplines privilégiant depuis longtemps l'étude des sociétés considérées comme « indifférenciées »¹⁴. C'est autour de la parenté entendue comme ensemble de relations définies par la filiation et par l'alliance que sont pensés les rapports entre les sexes et entre les classes d'âge. Dans cette perspective, les rapports sociaux reliant et opposant les hommes et les femmes d'une part et les classes d'âges d'autre part deviennent des rapports structurant centraux pour comprendre ces sociétés. La parenté est en effet le principe actif qui règle les relations sociales, ou du moins une partie d'entre elles, dans nombre de sociétés qualifiées aussi de « traditionnelles » ou de « primitives ». Maurice Godelier a montré que dans ces sociétés, ce sont précisément les rapports de parenté qui fonctionnent comme rapports de production et que c'est dans le cadre de ces rapports que les hommes affirment leur pouvoir et leur domination sur les femmes¹⁵. Les études d'anthropologie économique de Claude Meillassoux mettent l'accent sur la circulation des épouses et des dots, mais aussi sur celle des rejetons. Transposant l'analyse marxienne du fonctionnement du mode de production capitaliste, Meillassoux dissèque la « dialectique de l'égalité » dans ce type de société et conclut à l'exploitation, dans les sociétés agricoles d'autosubsistance, des femmes et des cadets¹⁶.

La prégnance du mouvement ouvrier au cours des années 1960 et 1970 et l'influence corrélative de la tradition ouverte par Marx permet de comprendre aussi que pour théoriser les rapports entre hommes et femmes ce sont des approches en termes de « *rapports sociaux de sexe* » qui vont se développer dans la sociologie française dans le sillage d'une partie du mouvement des femmes¹⁷. Le système d'oppression et de domination spécifique des hommes sur les femmes sera également théorisé par plusieurs auteurs sous le nom de patriarcat¹⁸. Avec le reflux des conceptualisations en termes de classes (de rapport de classe et de rapports

¹⁴ Cependant une analyse fine de la littérature ethnologique des années 1970 montre que beaucoup d'auteurs développent une conception essentiellement biologisante de la « féminité » en regard avec une conception sociale de la catégorie masculine. Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Editions Côté-femmes, Paris, 1991, p. 43-73.

¹⁵ Maurice Godelier, *La production des grands hommes : pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Fayard, Paris, 1982.

¹⁶ Claude Meillassoux, *Femmes, greniers et capitaux*, François Maspéro, Paris, 1975.

¹⁷ Danièle Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2000, p. 35-44.

¹⁸ Christine Delphy, « Théories du patriarcat » in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2000, p. 146.

sociaux) et l'influence croissante des élaborations d'origine anglo-saxonne autour du concept de *gender*, le *genre* va se diffuser au cours des années suivantes, lentement en France, plus rapidement dans la plupart des autres pays. (...)

Comme toute recherche sociologique, ce livre est à l'évidence un travail engagé. En effet, le sociologue est un sujet social inscrit dans la réalité sociale, l'« extra-territorialité totale »¹⁹ lui est impossible. La différence fondamentale entre les sciences sociales et les sciences de la nature tient précisément à cette caractéristique. Le chercheur ne peut pas se retrancher du monde, son esprit, comme son corps, y est inscrit et quand bien même le voudrait-il, il participerait malgré tout au cours du monde, y compris par son retrait. Cet engagement n'accroît pas forcément les difficultés dans la recherche. Cela est vrai pour celui qui s'engage dans le but d'améliorer le sort de l'humanité, pour celle qui s'engage dans une perspective féministe, comme pour tout autre engagement. L'engagement permet d'abord de poser des questions qui sans cela ne se posaient pas, ou du moins de manière plus confuse ou plus elliptique.

L'idée de neutralité et de détachement a également été mise à mal par l'épistémologie de la *connaissance située* ou du *point de vue* développée par la critique féministe. Celle-ci insiste sur le fait que toute connaissance est nécessairement située dans le temps et dans l'espace et ancrée dans les conditions matérielles d'existence spécifiques à un groupe et à une époque donnée²⁰. Sandra Harding par exemple questionne les présupposés et les conceptions de l'objectivité, de l'universalité et de la neutralité scientifiques *dominantes* à partir de positions féministes²¹. La recherche féministe en contribuant à dénaturer les sexes a permis des avancées scientifiques novatrices tant en sociologie de la famille qu'en sociologie du travail²².

Les travaux portant sur les inégalités sociales, les rapports de classe ou les rapports de sexe ne sont donc pas moins ou plus objectifs et scientifiques que l'ensemble de la production en sciences humaines ou sociales. Dans un rapport à la direction du CNRS, Delphine Gardey rappelle que ces recherches « s'inscrivent directement dans ce qui fonde les sciences humaines, comme pensée critique et comme pensée humaine. Les préjugés ordinaires contre

¹⁹ Robert Castel, « La sociologie et la réponse à la « demande sociale », *Sociologie du travail*, 42, 2000, p. 281-287.

²⁰ Voir pour une synthèse : Ludovic Gaussot, « Des rapports sociaux de sexe à la connaissance de ces rapports : une vertu cognitive de la non-conformité ? », *Cahiers du genre*, n° 39, 2005, p. 153-172.

²¹ Sandra Harding (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual and political Controversies*, New-York, Routledge, 2003.

²² Voir par exemple les travaux de Nicole-Claude Matthieu, Christine Delphy, Danièle Kergoat, Margaret Maruani et plus largement les travaux réalisés au sein de différents centres de recherche, du MAGE, du GEDISST/GERS/GTM, de Simone-Sagesse, etc. Le lecteur trouvera les références précises plus loin.

ces recherches sont aujourd'hui infondés »²³. De son côté, Christian Baudelot s'oppose au mythe d'une possible neutralité axiologique et souligne que les sociologues pratiquent « tous une discipline qui oblige à prendre parti, que nous le reconnaissons ou non »²⁴. Ce rappel est nécessaire contre l'illusion d'une sociologie pouvant rester neutre, au-dessus des conflits qui traversent les sociétés, conflits entre classes ou entre sexes sociaux. Impossible donc de se réfugier dans « la tour d'ivoire de l'objectivité savante », d'autant plus que les résultats des sciences sociales seront appropriés par les différents membres de la société et ne manqueront pas en outre de transformer leur vision du monde. Baudelot ajoute à juste titre, et nous sommes là au cœur de nos travaux antérieurs consacrés aux inégalités entre catégories sociales ou entre hommes et femmes : « Etudier la réalité sociale contemporaine, c'est nécessairement mettre en évidence des écarts, des disparités, des inégalités qui sont souvent des gouffres, entre des patrimoines, des revenus, des salaires, des niveaux d'éducation, des conditions de travail, des taux de chômage ou de suicide, des modes et des niveaux de vie, des espérances de vie et même (...) des différences de conditions entre les hommes et les femmes »²⁵. Enfin, cherchant à expliquer et à comprendre ces écarts et ces inégalités, le sociologue doit prendre en compte les dynamiques des sociétés, dans la mesure où suivant la formule incisive de Baudelot « le bonheur des uns fait en grande partie le malheur des autres. Vice-versa ». En d'autres termes le sociologue rencontre obligatoirement selon les terminologies utilisées par les uns ou les autres : « exploitation, domination, oppression, déséquilibres, privilèges ». Et il conclut son propos consacré à l'engagement inévitable du sociologue : « N'inventons pas de tabous qui n'existent pas »²⁶.

Les remarques qui précèdent visent à rappeler que l'objectivité doit être distinguée clairement d'une prétendue neutralité. L'objectivité scientifique renvoie davantage aux méthodologies mises en œuvre et aux processus de recherche, ainsi qu'au travail critique collectif indispensable dans la production de connaissances.

²³ Delphine Gardey, *Enjeux des recherches sur le genre et le sexe. Rapport à Mme la Présidente du Conseil scientifique du CNRS*, Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques, UMR 2139. CNRS/Cité des sciences et de l'industrie, mars 2004.

²⁴ Christian Baudelot, « A l'école des femmes » in Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margaret Maruani (dir.), *Le Travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve de la différence des sexes*, La Découverte, Paris, 2003, p. 43.

²⁵ Christian Baudelot, « A l'école des femmes » in Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margaret Maruani (dir.), *Le Travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve de la différence des sexes*, La Découverte, Paris, 2003, p. 43.

²⁶ Christian Baudelot, « A l'école des femmes » in Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margaret Maruani (dir.), *Le Travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve de la différence des sexes*, La Découverte, Paris, 2003, p. 44.

Pour des raisons d'exposition le livre est découpé en deux grandes parties, dans la première nous examinons *les rapports de classe et les classes sociales* (chapitres 1 à 3), dans la seconde *le genre ou les rapports sociaux de sexe* (chapitres 4 à 6), ce qui n'empêchera pas un certain nombre de chassés-croisés.

Le chapitre 1 présente *le paradoxe du tournant néo-libéral*. En effet le discours de classe tel qu'il se déclinait, dans sa diversité, dans les sciences sociales, jusqu'à la fin des années 1970 s'efface au moment même où la polarisation sociale se renforce à travers la montée généralisée des inégalités sociales. Le chapitre 2 est consacré aux *discours de substitution* qui s'imposent au cours des années 1980 et 1990 : thèses de la « moyennisation », de l'individualisation du social, de l'invisibilisation des classes ou, plus particulièrement en France, de l'exclusion. Le point commun de ces thèses réside dans la commune occultation du schème du conflit. Dans le chapitre 3, je fais l'hypothèse que *les classes amorcent un retour* dans le discours sociologique depuis quelques années. Les défis à relever par les analyses en termes de classes ne manquent pas, notamment par rapport aux lacunes des analyses classistes antérieures et aux transformations de la structure sociale intervenues entre temps : modifications des contours et caractéristiques des différentes classes et fractions de classes, transformations induites par la montée de l'activité professionnelle des femmes et effets de la transnationalisation croissante de l'économie. La question de la subjectivité et de la conscience de classe mérite de ce point de vue une attention particulière.

Le chapitre 4 porte sur *la Révolution féministe des années 1969-1976*, à certaines de ses contradictions et surtout à l'effervescence théorique qui en a résulté visant à penser l'oppression des femmes. Les concepts de *patriarcat*, de *mode de production domestique*, de *travail domestique*, de *travail productif et reproductif*, de *articulation production - reproduction* et de *division sexuelle du travail* seront dégagés dans une première phase. L'émergence des deux principaux concepts, celui de *genre* et de *rapports sociaux de sexe* sera l'objet du chapitre 5. Dans les sciences sociales leurs définitions tendent à se rapprocher car tous deux insistent sur le caractère construit et antagonique des rapports hommes-femmes, même si le second insiste le plus souvent davantage que le premier sur le travail comme levier de la domination et de l'émancipation, et surtout, sur la nécessaire articulation des rapports de classe et de sexe. Enfin, le chapitre 6 dresse un *bilan des changements majeurs qui sont intervenus dans les rapports sociaux de sexe* au cours des dernières décennies au sein des sociétés occidentales, principalement à partir du cas français. Ces changements ont permis aux femmes d'accéder à une plus grande autonomie, mais les freins de toute nature pèsent en sens inverse : construction asymétrique des identités masculines et féminines, sexuation des

filières de formation et des emplois, travail domestique toujours massivement à la charge des femmes, politiques contradictoires des Etats, etc.

En conclusion nous présenterons un plaidoyer en faveur de l'articulation des différents rapports sociaux dans les recherches actuelles et à venir. Pour donner toute son intelligibilité à chacun d'eux et pour rendre compte de la complexité du social il est indispensable de prendre en compte l'ensemble de ces rapports entremêlés. Les différents niveaux, espaces ou champs de la réalité sociale doivent être distingués car cette dernière ne se présente jamais de manière univoque. La situation objective (du groupe considéré : classe sociale, sexe social, classe d'âge ou génération, « race » ou ethnie », etc.) et la subjectivité (des membres des différents groupes) sont à prendre en compte. Enfin, il est nécessaire d'inscrire ces rapports sociaux dans le temps et dans l'espace. Car il s'agit aussi pour nous de se placer dans la perspective de la transformation de ces rapports qui tous impliquent domination, discrimination, stigmatisation et exploitation.